

Défense nationale: options réalistes

Milice, armée professionnelle, neutralité armée, alliances.

Si le Québec devait un jour assumer pleinement sa propre défense, la première tâche serait d'écarter les modèles inadaptés à sa réalité. Cet exercice n'a rien d'académique: chaque option mal choisie aujourd'hui coûte cher à corriger plus tard, en argent comme en vies. Plusieurs scénarios pourtant familiers reposent sur des hypothèses incompatibles avec la géographie, la démographie et la position stratégique du Québec. Les écarter d'abord évite de construire une politique de défense sur des bases qui ne tiendront pas le premier jour d'une crise réelle.

Le premier modèle à rejeter est la dépendance sécuritaire quasi totale à une puissance alliée. Ce choix délègue durablement la souveraineté militaire à un partenaire dont les priorités peuvent changer en quelques mois. L'expérience récente le confirme sans ambiguïté. En juin 2025, au sommet de l'OTAN à La Haye, des journalistes ont demandé au président américain Donald Trump si Washington honorerait l'article 5 sur la défense collective. Sa réponse, rapportée par l'agence Associated Press le 24 juin 2025: «Cela dépend de votre définition.» Le lendemain, devant la pression de ses propres alliés, Trump est revenu sur ses propos et a affirmé soutenir sans réserve l'article 5, selon des propos recueillis par le quotidien The Hill. Ce revirement ne règle rien: une garantie qui se reformule d'un jour à l'autre selon la pression du moment démontre justement ce qu'elle est censée exclure, soit sa dépendance à l'humeur d'un seul homme plutôt qu'à un engagement stable. Cette phrase a suffi à relancer, jusqu'au sein même de l'Alliance atlantique, le débat sur la fiabilité de la garantie américaine. Un changement d'administration redessine en quelques mois les priorités stratégiques de Washington et, avec elles, les budgets, les déploiements et les engagements envers ses partenaires. On peut répondre que l'OTAN a survécu à des décennies de tensions internes et que ce genre de déclaration reste de la rhétorique de sommet. Mais une garantie de sécurité qui change de nature selon l'humeur d'une administration reste, par définition, un pari sur la durée. Fonder la sécurité du Québec sur l'idée que l'OTAN ou le NORAD se substitueront à une défense nationale autonome revient à parier sur la constance d'un allié dont le comportement récent invite à la prudence plutôt qu'à la confiance.



Le deuxième modèle à écarter est l'armée conventionnelle lourde, de type grande puissance, avec divisions blindées, aviation de combat nombreuse et flotte de haute mer. Selon les chiffres publiés par l'OTAN elle-même, les pays européens membres de l'Alliance et le Canada ont porté leurs dépenses de défense combinées de 1,4 % à 2,3 % de leur PIB entre 2014 et 2025, et l'Alliance vise désormais 5 % d'ici 2035. Même ces puissances industrielles établies jugent l'effort difficile à soutenir politiquement. Un Québec qui voudrait reproduire ce modèle sacrifierait l'essentiel de ses autres priorités budgétaires sans jamais atteindre la masse critique nécessaire face à des adversaires bien mieux dotés.

Le troisième modèle à écarter, une défense minimaliste de type police armée, sous-estime la nature même de la dissuasion: une force conçue pour le maintien de l'ordre ne projette aucune capacité de résistance crédible face à une incursion organisée et laisse le territoire ouvert. Le quatrième, une dissuasion presque exclusivement technologique, reproduit cette erreur sous une autre forme. Les drones, les capteurs et les systèmes automatisés démultiplient une force déjà présente sur le terrain; ils ne remplacent pas cette présence. Un adversaire qui sait qu'aucune troupe ne tiendra le terrain derrière les capteurs n'a aucune raison de se laisser dissuader par eux.

Une fois ces quatre impasses écartées, l'analyse peut se tourner vers des modèles réellement transposables. L'histoire militaire de la Nouvelle-France en offre un, documenté et concluant. L'historien Guy Frégault, dans *La Guerre de la Conquête* (Fides, 1955), montre comment une colonie peu peuplée a défendu un territoire démesuré: la milice, intégrée à la population civile, assurait une présence continue sur le terrain, tandis qu'un noyau réduit de troupes régulières encadrait l'ensemble et fournissait l'expertise technique que la milice seule ne pouvait développer. Le Musée canadien de la guerre résume ce trait fondamental: la Nouvelle-France était une société militarisée, où la milice de soldats civils formait l'ossature de la défense. La supériorité numérique adverse y était compensée par la connaissance du terrain, la mobilité et la dispersion plutôt que par la confrontation frontale. On objectera que cette comparaison appartient à un monde sans aviation ni missile longue portée, et qu'une colonie sous tutelle française n'a rien à voir avec un État moderne responsable de ses propres frontières. Les deux objections sont exactes et portent sur la mise en œuvre technique et politique du modèle. Le principe qu'il illustre, la défense territoriale par une population intégrée à son propre dispositif militaire, garde sa validité indépendamment du contexte colonial d'origine, à condition d'être réinventé pour le vingt-et-unième siècle plutôt que recopié.

Le fleuve, les vallées habitées et la profondeur du territoire restent des atouts réels, mais ils ne suffisent plus seuls face à des forces capables de se projeter en quelques heures par voie aérienne ou maritime. Une défense crédible combine donc plusieurs dimensions à la fois. Une armée de terre tient le terrain et protège les centres habités et les infrastructures critiques. Une capacité navale sécurise le fleuve, le golfe et les approches maritimes. Une défense aérienne intégrée garantit la souveraineté de l'espace aérien et restreint la liberté d'action d'un adversaire. Retirer l'une de ces trois dimensions ouvre une brèche que les deux autres ne peuvent combler, peu importe leur degré de perfectionnement.

Le débat entre armée professionnelle et milice mérite d'être posé sans naïveté, des deux côtés. Une armée professionnelle apporte une discipline immédiate, une expertise technique pointue et une chaîne de commandement rodée, mais elle coûte cher et ses effectifs restent plafonnés par le budget qu'on lui consent. L'objection la plus sérieuse contre la milice porte sur la vitesse de réaction: un missile, une cyberattaque ou une incursion aérienne se jouent en minutes, alors qu'une milice se mobilise en heures ou en jours. Cette objection est fondée, et elle explique pourquoi le noyau professionnel n'est pas un simple complément décoratif. Il assure seul la permanence opérationnelle, la défense aérienne intégrée et la cyberdéfense en continu, tandis que la milice fournit la masse et la durée qu'aucun budget militaire raisonnable ne pourrait financer en mode entièrement professionnel. Une milice moderne mobilise un bassin de citoyens qu'aucune armée professionnelle n'atteindrait au même coût: l'Institut de la statistique du Québec évaluait la population québécoise à environ 9,2 millions de personnes en 2025, soit un réservoir démographique sans commune mesure avec les effectifs d'une force entièrement professionnelle. Ce bassin n'est exploitable qu'à condition que la milice soit strictement encadrée, régulièrement entraînée et ancrée dans la citoyenneté plutôt que dans le bénévolat occasionnel. On objecte souvent qu'une population diversifiée nuirait à la cohésion d'une telle force. L'expérience internationale dit le contraire. La Suisse a bâti tout son système de défense sur ce principe: selon l'armée suisse elle-même, le principe de milice impose l'obligation générale de servir à tous les citoyens suisses, sans égard à leur origine. En Israël, la fonction militaire dépasse largement la défense du territoire. Le politologue Denis Charbit, dans *Israël et ses paradoxes* (Cavalier Bleu, 2023), décrit Tsahal comme «l'armée du peuple» et montre comment le service obligatoire a servi, vague d'immigration après vague d'immigration, de passage vers l'appartenance nationale. Dans les deux cas, des institutions claires, universelles et perçues comme légitimes par tous ceux qui y passent construisent la loyauté, génération après génération, davantage qu'un héritage culturel partagé d'avance ne pourrait le faire.

Carl von Clausewitz écrivait dans *De la guerre* (1832) que la guerre prolonge la politique par d'autres moyens. Pour le Québec moderne, cette idée commande une conclusion précise. La politique de défense la plus cohérente est une neutralité armée crédible, construite à l'avance, plutôt qu'une posture défensive improvisée au gré des crises. Cette neutralité s'appuie sur une milice territoriale moderne et inclusive, encadrée par un noyau professionnel spécialisé, dotée de capacités navales et aériennes suffisantes pour couvrir le fleuve et l'espace aérien, et complétée par des coopérations internationales choisies au cas par cas, sans dépendance structurelle envers un seul partenaire. L'échelle visée reste volontairement modeste: une force fluviale et côtière équipée de patrouilleurs coûte une fraction d'une flotte de haute mer, et un dispositif de police de l'air avec intercepteurs et radars coûte une fraction d'une aviation de combat nombreuse. Cette proportion distingue la neutralité armée du modèle de grande puissance écarté plus haut. Cette combinaison offre l'équilibre le plus solide entre souveraineté réelle, faisabilité budgétaire et contrôle démocratique sur l'outil militaire. Aucun de ces choix ne règle la question politique et juridique de la reconnaissance internationale, qui reste un préalable distinct; la conception militaire peut néanmoins être pensée à l'avance, indépendamment du calendrier politique qui la rendra applicable. Elle ne garantit rien à elle seule, aucun modèle de défense ne le fait, mais elle réduit au minimum le nombre de paris que le Québec devrait faire sur la bonne volonté d'un tiers.

Louis-Martin Carrière